

	Association des résidents du Moulin d'Olivet et du Gué Mary Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 Janvier 2024
---	---

Ouverture par le Président de l'Assemblée Générale, accueil et remerciements aux participants.

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activités : activités et animations réalisées en 2023
- Propositions pour 2024
- Rapport financier relatif à l'exercice 2023,
- Informations sur la vie du quartier,
- Questions diverses,
- Elections : renouvellement des membres du bureau de l'association,
- Galette des rois offerte par l'association.

La séance est ouverte à 21h en présence de 19 personnes ; il est recensé 4 pouvoirs de représentation qui ont été transmis pour la tenue de cette assemblée générale.

Rapport moral du Président:

A titre liminaire, le Président accueille et remercie l'ensemble des participantes et participants à l'assemblée générale et se félicite de la présence de Mr Eric Du Mottay représentant la commune de Saint-Grégoire qui a répondu présent à l'invitation et de Mr Jean-Claude Jugdé, élu de quartier, rejoints en cours de séance par Mme Laëtitia Remoissenet, nouveau maire de Saint-Grégoire.

Le Président rappelle avec émotion la présence à la dernière assemblée générale de Pierre Breteau à qui il rend, au nom de l'association, un hommage appuyé.

En ce début d'année, le Président présente au nom de l'association des résidents du Moulin d'Olivet et du Gué Mary ses vœux pour l'année 2024 qui vient de s'ouvrir.

Le Président rappelle la première raison d'être de l'association, constituée dès l'origine pour la défense des intérêts et du cadre de vie des résidents, qu'elle poursuit aujourd'hui sous la forme d'une veille pro-active.

La seconde raison d'être de l'association est de proposer des rencontres entre résidents autour d'activités, d'animations et de rendez-vous conviviaux propices aux échanges et permettant aussi de mieux se connaître.

Rapport d'activités 2023 :

Animée d'une volonté de créer du lien social, l'association ARMO propose des activités de type « animations de quartier » et assure le lien avec les services municipaux pour les sujets qui relèvent du quotidien et de la préoccupation des résidents.

Comme un rendez-vous incontournable de chaque année, l'association a proposé sa « traditionnelle » fête champêtre le deuxième week-end de septembre 2023.

- Fête champêtre du dimanche 10 septembre 2023:

La fête champêtre annuelle s'est tenue au lieu-dit au « Pré de la Mare » le dimanche 10 septembre 2023 à compter de 13h.

Cet événement fédérateur annuel auquel l'association est très attachée a vu sa participation en léger recul en 2023 avec 44 personnes présentes (32 adultes et 12 enfants).

Le Président note la présence de nouveaux-venus, de nouvelles familles avec de jeunes enfants récemment installées dans le quartier, ce dont il se félicite.

Pour la réussite de cette fête champêtre, les membres du bureau ont préparé activement ce rendez-vous annuel sans faire appel à un traiteur pour des raisons tenant à une plus grande flexibilité d'organisation. La formule conviviale du « barbecue », plus souple donc en terme de préparation, semble faire l'unanimité auprès des participants.

Le Président remercie les membres du bureau et les volontaires pour la tenue de cette fête qui demande une organisation précise et qui bénéficie du soutien des services municipaux sous forme de mise à disposition de matériel par la commune.

- Animation autour du chalet de Noël :

Portée par l'élan de la fête champêtre, l'association avait travaillé en cette année 2023 à proposer une animation dite du « chalet de Noël » sur le week-end précédant les vacances scolaires, comme cela avait déjà été fait en 2019.

L'animation envisagée prévoyait un moment de convivialité le samedi 16 décembre autour d'un vin ou chocolat chaud, de jus de fruits et différentes friandises et le dimanche 17 autour d'un apéritif au vin blanc accompagné d'une dégustation d'huîtres.

Malheureusement, cet événement n'a pas eu lieu en cette année 2023 pour des raisons tenant à l'organisation et notamment à la non disponibilité du chalet sur le week-end retenu pour des animations proposées en centre ville.

Pour autant, les enfants du quartier ont réalisé avec application la décoration du sapin planté à l'entrée de la résidence, non loin du rond-point d'Alphasis. Merci les enfants !

Par ailleurs, le bureau de l'association a envisagé au cours de l'année 2023 une activité de type rallye. Avant de se lancer dans une organisation pouvant se révéler très chronophage, il a été procédé à un sondage qui n'a pas eu le succès escompté d'où l'annulation du projet.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

Propositions pour 2024 :

Le Président présente les actions et animations envisagées au cours de l'année 2024 :

- la fête champêtre de septembre au « Pré de la Mare » sera reconduite en 2024,
- animation autour de la fête des voisins
- l'animation dite du « chalet de Noël » sera à nouveau proposée,
- autre rendez-vous restant à définir.

Rapport financier :

Les détails chiffrés du rapport financier sont communiqués en pièce jointe au présent compte-rendu.

Le bilan financier au titre de l'année 2023 se traduit par un solde excédentaire de 301 euros à comparer au solde déficitaire de – 574 euros au titre de l'exercice 2022; les dépenses constatées au titre de l'exercice 2023 sont donc couvertes par les recettes générées principalement par les cotisations et la subvention municipale d'un montant de 150 euros.

A noter, un rééquilibrage du volet recettes/dépenses concernant la tenue de la fête champêtre dont l'objectif est d'atteindre l'équilibre.

Soit un bilan financier comprenant un volet recettes de 1 580,79 € pour un volet dépenses de 1 279,34 € aboutissant donc à un résultat bénéficiaire de 301,45 € au titre de cet exercice 2023.

Au 31/12/2023, le solde du compte bancaire de l'association s'élève ainsi à 1 080,10 €.

Le décompte au 31/12/2023 fait état de 24 familles adhérentes à l'association ARMO pour un quartier comptant une centaine d'habitations.

La cotisation annuelle par foyer reste fixée à 30 euros par famille pour l'année 2024.

Proposition d'un budget pour 2024 de 1 700 € sur la base de 25 adhésions.

Le bilan financier 2023 est approuvé et le budget 2024 voté à l'unanimité.

Informations sur la vie du quartier :

- Arrivée de nouveaux résidents dans le quartier avec un profil type de familles avec de jeunes enfants conduisant à un certain rajeunissement du quartier.
- Espaces verts : projet pluri-annuel de réaménagements avec la réalisation de la première tranche de travaux à l'entrée de la résidence accueillie avec une certaine satisfaction ; prochaine tranche de travaux devant être effectuée courant 2024.

- Réalisation des travaux en 2023 sur la zone périphérique Alphasis avec poursuite en 2024. Effet incident rapporté sur la circulation et notamment aux heures de pointe.
- Evocation d'actes d'incivilités : présence de premiers tags sur le mur anti-bruit côté CD29; vigilance appelée sur les cambriolages. Rappel de l'utilité de l'application solidaire voisins-vigilants.

Questions diverses :

Concernant les questions diverses, le principal sujet abordé est le devenir du Centre de Formation des Apprentis (CFA) dont l'activité a été déplacée dans les nouveaux locaux de Montgermont à compter de la rentrée scolaire 2023.

Pour mémoire, à l'origine du projet le CFA, accessible depuis la zone d'activités du Pontay et attenante à la Rue Jean Monnet, devait céder la parcelle dont il est propriétaire d'une superficie de l'ordre de 6 000 m² composée d'un terrain et de divers bâtiments et installations.

Aujourd'hui, le CFA reste propriétaire de ce bien immobilier dont l'avenir interroge l'association qui pense aux éventuels effets induits sur le quartier et plus particulièrement, sur les riverains immédiats selon le schéma d'utilisation de ce site qui pourrait être retenu.

Monsieur Eric du Mottay fait un état des lieux de la situation à la date de tenue de l'assemblée générale et déclare suivre de près le dossier avec des échanges prévus avec Rennes Métropole ainsi qu'avec la Préfecture à ce sujet.

Elections - Renouvellement des membres du conseil d'administration :

L'assemblée générale doit délibérer sur le renouvellement des membres du conseil d'administration actuellement composé de :

Philippe BARRAU, Président , Anne-Marie CARCENAC, Catherine COCHERIL, Jean-Yves DARTOIS, Sabine LE BORGNE, Brigitte MAREAU, Erik MASSON, Patrick MONTEIRO, Elisa MOUMANEIX secrétaire démissionnaire, Benoît PAUMARD et Catherine PIERRE trésorière.

Dans le même temps, 2 nouveaux membres se portent candidat pour rejoindre le conseil d'administration ; il s'agit de Marie-Laure LE FAOU et de Delphine MORISSE que le Président remercie chaleureusement.

Le conseil d'administration de l'association ARMO se trouve ainsi constitué de douze membres.

La séance est clôturée par la traditionnelle galette des rois offerte par l'association.

BILAN FINANCIER ANNEE 2023

RECETTES	
Objet	Montant
Adhésions (24)	720.00 €
Subvention municipale	150.00 €
Participation Fête	700.00 €
Participation résidents aux chèque 2022 non débité	250.00 €
	10.79 €
Total Recettes	1,830.79 €

DEPENSES	
Objet	Montant
Assurance	116.10 €
Assemblée générale	123.15 €
Fête quartier	940.09 €
Fleurs décès B Le Bacon et P	350.00 €
Solde excédentaire	301.45 €
Total dépenses	1,830.79 €

Solde sur le compte le 31/12/2023 = 1080.10€

PROPOSITION BUDGET 2024

RECETTES	
Objet	Montant
Adhésions (25)	750.00 €
Participation fête	800.00 €
Subvention	150.00 €

DEPENSES	
Objet	Montant
Frais administratifs	20.00 €
Assurance	117.00 €
AG et réunions	150.00 €
Fête de l'association	1,100.00 €
Aléas	100.00 €
Animation	20.00 €
Reserve	193.00 €

TOTAL	1,700.00 €
--------------	-------------------

TOTAL	1,700.00 €
--------------	-------------------

Le conseil d'administration s'est réuni le 13 février pour procéder à l'élection du nouveau bureau. Il est constitué de :

Philippe Barrau : Président

Marie-Laure Le Faou : Secrétaire

Catherine Pierre : Trésorière